

**Séquence d'enseignement-apprentissage
sur la planification de la production
de lettres ouvertes
(2^e cycle du secondaire)¹**

¹ Séquence élaborée à partir du travail de Marie-Mai Tardif et Valérie Boucher

TABLE DES MATIERES

Introduction	6
Activité 1 : La subordonnée complétive	7
Texte 1 : <i>Il y a un an, L'Erreur boréale</i>	11
Texte 2 : <i>Notre gouvernement délaisse l'environnement !</i>	15
Activité 2 : Le rapport cause-conséquence dans les séquences explicatives	17
Texte 3 : <i>Le Défi vert</i>	20
Activité 3 : La mise en page d'une lettre et l'organisation du paragraphe argumentatif	22
Texte 4 : <i>Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques</i>	23
Activité 4 : L'élaboration d'une consigne d'écriture	29
Conclusion	32
Bibliographie	33

INTRODUCTION

L'un des plus grands défis pour un enseignant consiste à bâtir des activités enrichissantes et pertinentes pour les élèves. La séquence d'enseignement-apprentissage qui suit tente de respecter cette idée de richesse et de pertinence. Elle s'appuie sur des textes argumentatifs du genre lettre ouverte. Le corpus comprend les textes suivants : *Il y a un an, L'Erreur boréale*², *Notre gouvernement délaisse l'environnement*³, *Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques*⁴ et *Le Défi vert*⁵. L'objectif général de cette séquence est d'amener des élèves de quatrième secondaire à observer différentes caractéristiques présentes dans des lettres ouvertes, à l'aide d'un corpus composé de trois lettres ouvertes et d'un texte argumentatif comportant de nombreuses séquences explicatives, afin que ces élèves rédigent eux-mêmes, en utilisant le procédé de l'explication argumentative, une courte lettre ouverte au député de leur région à propos d'un projet nuisant à l'environnement.

Le corpus sera observé à la fois pour son contenu et pour sa forme. En utilisant majoritairement des lettres ouvertes, nous amenons les élèves à se familiariser avec le genre de texte qu'ils devront produire à la fin de la séquence. En observant la subordonnée complétive dans la lettre ouverte, les élèves pourront mieux condenser leurs propos seront amenés à reconnaître que la subordonnée complétive complément direct du verbe peut servir de modalisation dans un texte. Les élèves seront aussi amenés à observer, manipuler et reconnaître le rapport cause-conséquence dans un texte comportant des séquences explicatives. La mise en page d'un modèle de lettre permettra aux élèves de se familiariser avec la forme d'une lettre alors que l'observation et la manipulation de l'organisation d'un paragraphe argumentatif les aideront dans la rédaction future de leur lettre ouverte. Finalement, l'élaboration d'une consigne précise d'écriture d'une lettre ouverte amènera les élèves à être conscients des différents éléments de la situation de communication qui doivent être présents dans une consigne et dans un texte.

² Richard Desjardins, « Il y a un an, *L'Erreur boréale* », dans *Le Devoir* du samedi 18 mars 2000, p. A13.

³ Élèves de troisième secondaire du Collège Notre-Dame-de-Lourdes à Longueuil, « Notre gouvernement délaisse l'environnement », dans *Le Devoir* du jeudi 29 avril 1999, p. A7.

⁴ Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, [en ligne].
<http://www.cfcas.org/LettertoPM19apr06f.pdf> [Site consulté le 30 octobre 2006].

⁵ Michel David, *Le français un défi, 4^e secondaire*, Montréal, Guérin, 2000, p. 77-79.

ACTIVITÉ 1 — LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE

Objectif spécifique : Cette activité vise à amener les élèves à observer et à reconnaître, dans des textes, les subordonnées complétives afin qu'ils puissent mieux les utiliser et qu'ils soient plus concis et précis.

Préalables : Les concepts de phrase subordonnée ainsi que les fonctions complément direct et indirect du verbe, complément de l'adjectif et complément du nom

L'enseignant distribue le texte *Il y a un an, l'Erreur boréale* (cf. p. 11) aux élèves et leur demande de le lire.

Ensuite, il extrait de ce texte deux phrases qu'il écrit au tableau :

1. *Nous ne pouvions croire **que cette opinion reflétait l'ensemble des opinions de vos conseillers** [...].*
2. *Une compagnie **qui entre dans le bois doit respecter un code d'intervention** « ça d'épais », sous peine d'amende.*

L'enseignant demande aux élèves de repérer la subordonnée enchâssée dans chaque phrase.

- **Élève** : *Que cette opinion reflétait l'ensemble des opinions de vos conseillers* et *qui entre dans le bois*.
- **Enseignant** : Bravo. D'après toi, ces deux subordonnées sont-elles du même type ?
- **Élève** : Je ne sais pas trop...
- **Enseignant** : Essayons d'analyser un peu ces deux phrases... Dans chacune des phrases, quelle fonction syntaxique occupe la subordonnée ?
- **Élève** : Dans la première, je dirais qu'elle est complément du verbe croire puisque je peux la pronominaliser ainsi : *Nous ne pouvons **le** croire*. Dans la seconde, je crois qu'elle est complément du nom *compagnie*, car je pourrais la remplacer par un adjectif complément du nom : *une compagnie canadienne*, par exemple.
- **Enseignant** : Très bien. Pourrais-tu maintenant identifier les deux subordonnants ?
- **Élève** : *Que* et *qui*.
- **Enseignant** : Ces subordonnants appartiennent à quelle classe ?
- **Élève** : Difficile à dire...
- **Enseignant** : Ont-ils tous deux des antécédents, c'est-à-dire reprennent-ils un autre mot du contexte ?
- **Élève** : *Qui*, je crois, reprend le mot *compagnie*, mais *que* ne semble rien reprendre. *Qui* serait donc un pronom, mais pas *que*.

- **Enseignant** : Bien. *Qui* est en effet un pronom relatif. Le pronom relatif de la subordonnée relative reprend obligatoirement une idée de la phrase enchâssante. En fait, il cumule **deux** rôles : il introduit la relative (c'est-à-dire qu'il est en le subordonnant) et il reprend le GN qui est son antécédent. S'il reprend un GN, il occupe forcément une fonction à l'intérieur même de la subordonnée. Par exemple, dans la phrase au tableau, si je retranche le pronom, il manque un constituant à ma phrase subordonnée (*entre dans le bois*). Lequel ?
- **Élève** : Il manque le sujet de la phrase subordonnée. Le *qui* est donc Sujet de P sub., car si je le remplace par son antécédent, j'obtiens **une compagnie** *entre dans le bois*. Je peux dire **elle** *entre dans le bois* (remplacement par un pronom de forme sujet) ou **c'est une compagnie** *qui entre dans le bois* (encadrement par *c'est... qui*).
- **Enseignant** : Bravo ! Le *que*, lui, occupe-t-il une fonction à l'intérieur de la phrase qu'il subordonne ?
- **Élève** : À mon avis, non ; la subordonnée est autonome, si on le retranche : *cette opinion reflétait l'ensemble des opinions de vos conseillers*.
- **Enseignant** : Le « que » représente donc un coordonnant subordonnant sans antécédent, qui n'est qu'un pur instrument de subordination ; il n'occupe aucune fonction dans la phrase subordonnée. Vous avez donc ici une subordonnée complétive complément du verbe « croire ».

Afin qu'ils distinguent bien les subordonnées complétives des relatives, l'enseignant demande aux élèves de déterminer si le subordonnant des phrases suivantes est une conjonction de subordination ou un pronom relatif et s'il joue un autre rôle syntaxique dans la subordonnée⁶.

Phrases ⁷	Conjonction de subordination ou pronom relatif?
1. <i>Tout indique que cette industrie ne survit actuellement [...]</i>	conjonction de subordination
2. <i>[...] le marché américain qui absorbe environ 60 % de la production québécoise.</i>	pronom relatif
3. <i>L'économiste Jean-Guy Boulet affirme que « ces nouveaux marchés sont une nécessité pour survivre. »</i>	conjonction de subordination
4. <i>[...] les spécialistes sont convaincus que les petites PME [...] s'en tireront beaucoup mieux [...].</i>	conjonction de subordination
5. <i>Les opinions scientifiques que nous exprimons sont partagées [...]</i>	pronom relatif
6. <i>Il faut espérer que de la crise actuelle naîtra le progrès.</i>	conjonction de subordination

L'enseignant demande à un élève de relire la subordonnée complétive écrite au tableau.

⁶ Sylvie Clamageran, Isabelle Clerc, Monique Grenier, et al., *Le français apprivoisé*, Mont-Royal, Le Griffon d'argile, 2004, p. 48.

⁷ Les phrases sont prises dans les corpus de cette séquence. Voir p. 20 (*Le défi vert*) et p. 23 (*Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques*).

- **Enseignant** : Selon vous, cette subordonnée constitue-t-elle un complément direct ou indirect? Répondez-moi en m'expliquant comment vous arrivez à votre réponse.
- **Élève** : C'est une subordonnée complétive complément direct du verbe, car le verbe « pensons » a une construction sans préposition.
- **Enseignant** : Excellent. Vous savez maintenant que la subordonnée complétive se construit avec une conjonction de subordination alors que la relative est introduite par un pronom relatif. La complétive remplit, dans la majorité des cas, la fonction de complément direct ou indirect du verbe de la phrase enchâssante, mais elle peut aussi remplir la fonction de complément du nom ou de l'adjectif qui la précède.

Afin de mieux reconnaître les complétives compléments du verbe, l'enseignant demande aux élèves d'observer les subordonnées dans un tableau et de déterminer si elles remplissent la fonction de complément direct ou indirect du verbe, à l'aide de la manipulation de pronominalisation.

Phrases avec subordonnées complétives ⁸	Fonction de la subordonnée
<i>Vous avez gardé le silence et consulté une cinquantaine d'experts pour <u>conclure que</u> L'Erreur boréale était un tissu éculé de propos marxistes-léninistes.</i>	Subordonnée complétive complément direct (<i>cela</i>)
<i>Nous ne pouvions <u>croire que</u> cette opinion reflétait l'ensemble des opinions de vos conseillers et ne le croyons toujours pas.</i>	Subordonnée complétive complément direct (<i>le</i>)
<i>Lors de ces audiences, vous vous défendiez en <u>invoquant que</u> l'arrêt du pillage provoquerait [...]</i>	Subordonnée complétive complément direct (<i>l'</i>)
<i>Il serait bon de <u>rappeler que</u> le nombre de travailleurs forestiers est resté sensiblement le même depuis 20 ans.</i>	Subordonnée complétive complément direct (<i>le</i>)
<i>Nous <u>avons appris</u> au mois de janvier que nous disposions de cinq jours pour consulter le plan d'abattage de cette forêt.</i>	Subordonnée complétive complément direct (<i>l'</i>)

⇒ **Note** : le texte de Desjardins ne contient que des subordonnées complétives compléments directs du verbe, mais il serait aisé de montrer aux élèves qu'il est possible de rencontrer des subordonnées compléments indirects. Par exemple : *Il sera facile de convaincre la population que vous gérez mal la forêt publique. (de cela)*

L'enseignant explique que le recours à la subordination lors de la rédaction de textes est toujours très utile dans la mesure où celle-ci permet de condenser beaucoup d'information en une phrase. Par ailleurs, il montre aux élèves que la maîtrise du concept de subordonnée complétive est particulièrement utile pour la rédaction de textes argumentatifs. Il demande aux élèves d'observer

⁸ Les phrases sont tirées du texte *Il y a un an, L'Erreur Boréale* (cf. p. 11).

les subordonnées complétives compléments directs du verbe dans le tableau qu'ils viennent de remplir.

- **Enseignant** : Énumérez-moi les verbes introducteurs des subordonnées compléments directs.
- **Élève** : Il y a les verbes « conclure », « croire », « invoquer », « rappeler » et « apprendre ».
- **Enseignant** : Bien. Selon vous, qu'est-ce qu'expriment ces verbes?
- **Élève** : Ces verbes sont tous des verbes qui expriment des activités psychologiques⁹.
- **Enseignant** : En effet. Les complétives sont toujours introduites par ces types de verbes : des verbes de connaissance, d'opinion, de parole, de sensation ou de sentiment, des verbes qui expriment tous des modalités¹⁰ (une opinion de l'auteur, une conclusion personnelle, etc.) En introduisant son assertion dans une subordonnée complétive complément du verbe, l'auteur précise dans quelle perspective il se situe pour évaluer la vérité de l'énoncé¹¹ (il le *croit* vrai, *conclut* qu'il est vrai, etc.) D'où l'utilité des complétives pour la rédaction de textes argumentatifs !

L'enseignant demande aux élèves de repérer les différentes subordonnées relatives et complétives présentes dans le texte *Il y a un an, L'Erreur boréale* et de donner la fonction que chacune d'elles remplit en justifiant leur analyse par une manipulation. Pour ce faire, il leur demande de souligner l'antécédent du pronom pour ce qui est des relatives et le verbe introducteur pour ce qui est des complétives (cf. le travail sur le texte, p. 11). Pour bien faire comprendre aux élèves l'utilité des complétives pour l'argumentation, l'enseignant distribue le texte *Notre gouvernement délaisse l'environnement!* et demande de faire le même travail. Ils découvriront que les auteurs font un emploi massif des subordonnées complétives toujours dans le but de communiquer leur avis au gouvernement, ce que montrent les divers verbes introducteurs (cf. le travail sur le texte, p. 15).

À la fin de cette activité, les élèves savent:

- Identifier le subordonnant (conjonction ou pronom relatif);
- Reconnaître, à partir de l'identification du subordonnant et de son rôle, la nature de la subordonnée (relative ou complétive);
- Identifier la fonction syntaxique des subordonnées complétives (complément du nom, complément du verbe ou complément de l'adjectif);
- Reconnaître que les subordonnées complétives compléments directs du verbe peuvent être une marque de modalité dans un texte.

⁹ Suzanne-G. Chartrand, Denis Aubin, Raymond Blain, et al., *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 1999, p.247.

¹⁰ *Id.*

¹¹ Gisèle Chevalier, « Pour une grammaire des opérations langagières : l'exemple de la modalisation », dans Suzanne-G. Chartrand [dir.] *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1996, p. 177.

LE DEVOIR

Idées, samedi 18 mars 2000, p. A13

Il y a un an, L'Erreur boréale

Une enquête publique pour dépasser la politique de « vendeurs de pays »

Desjardins, Richard

Poète et cinéaste

Légende :

- Subordonnées relatives
- Subordonnées complétives
- (fonction syntaxique)

Lettre à Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles

Monsieur le ministre,

Le 1^{er} avril arrive et les grands plans d'aménagement forestier d'une dizaine de grosses compagnies forestières doivent être reconduits. Vous vous apprêtez probablement à les approuver et à les signer. Ces plans ont une portée de 25 ans et visent la récolte du restant de notre forêt naturelle.

Nous vous demandons de vous abstenir.

À la suite de la diffusion de *L'Erreur boréale*, il y a un an, une conjugaison impressionnante de forces politiques diverses vous ont réclamé l'institution d'une commission d'enquête indépendante sur la gestion de notre ressource. Notamment, une coalition regroupant aujourd'hui près de 300 000 personnes [...]. Le Parti libéral endossait l'initiative et, en périphérie de tous ces organismes, 75 % de la population est demeurée convaincue de la mauvaise gestion de la forêt publique.

Votre réaction au film nous a déçus et inquiétés. Pendant quarante jours vous avez gardé le silence et consulté une cinquantaine d'experts pour conclure que *L'Erreur boréale* était un tissu éculé de propos marxistes-léninistes. Nous ne pouvions croire que cette opinion reflétait l'ensemble des opinions de vos conseillers et ne le croyons toujours pas.

Une révision du régime forestier était en cours, avez-vous signalé, et une simple commission parlementaire, dont vous seriez juge et partie, en rendrait compte. Elle devait avoir lieu l'été dernier. Par trois fois vous l'avez reportée, cette simple commission de « patchage », et l'on se demande pourquoi.

Les compagnies forestières contrôlent tout

Les raisons pour lesquelles vous ne voulez pas d'une véritable commission d'enquête indépendante (compl. du nom) sont de plus en plus évidentes. Vous voulez éviter l'évaluation du contrat de base de 1987 (loi 150), qui accorde pour toujours aux compagnies forestières la totalité du destin des arbres de la forêt publique, au point que la récolte d'un seul sapin de Noël est devenue aujourd'hui un crime punissable (compl. du nom). Vous étiez, il y a un an, justement sur le point de leur concéder le contrôle public sur la ressource, y compris la réalisation des inventaires forestiers: Dieu qu'elles en auraient trouvé, du bois! (Combien? On ne sait trop parce que ce sont les compagnies elles-mêmes qui assurent le gros du mesurage à partir duquel sont établies les redevances à payer au gouvernement, à ce qu'on a appris.)

Les industries se croyaient pourtant très près de leur but: la privatisation virtuelle de la forêt publique. Même qu'un de leurs négociateurs se trouvait à être un sous-ministre fraîchement débarqué dans leur camp et forcément bien informé puisqu'il orientait la politique forestière du gouvernement depuis sept ans. Dans le monde forestier européen, il aurait risqué d'être poursuivi en justice. C'est le film qui a fait avorter la conclusion du *deal*

Vous ne voulez pas d'une enquête qui assignerait le gouvernement à témoigner sous serment de ses rapports avec cette industrie (compl. du nom). Pas question non plus d'évaluer si le gouvernement, en tant

qu'actionnaire de grosses compagnies par l'entremise de sa Caisse de dépôt, ne serait pas prédisposé à cultiver une mentalité de « *vendeux de pays* » au lieu de s'occuper exclusivement de son mandat de protecteur de la forêt publique (compl. dir. du verbe). Cette enquête coûterait trop cher, avez-vous rétorqué.

« Le ministère des Compagnies »

L'Erreur boréale dénonçait l'atmosphère de camaraderie qui parfume les rapports entre votre ministère et les compagnies (compl. du nom). « *Le ministère des Compagnies* », comme on entend souvent. Le public en fut choqué. C'est probablement pour tenter de vous démarquer rapidement de vos « *partenaires* », comme vous aimez les appeler, qu'un de vos premiers gestes après la diffusion du film fut de décréter une majoration de 23 % des redevances que les compagnies versent au gouvernement pour jouir du droit de récolter la matière ligneuse (compl. du nom). (Ces tarifs sont les plus bas en Amérique du Nord.) Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que ce chiffre chutait à 6 %, privant le Trésor public d'une soixantaine de millions de dollars par année. De quoi se payer une bonne enquête publique.

Les paramètres généraux qui guident la foresterie québécoise contemporaine (compl. du nom) ont été depuis un an sérieusement remis en question, ébranlés. Un document provenant de votre propre ministère et dont la *Gazette* a obtenu copie (compl. du nom) révèle que, dès septembre 1998, vos fonctionnaires doutaient fortement des hypothèses de renouvellement de la ressource forestière (compl. dir. du verbe). Les outils de contrôle leur apparaissaient déficients, et le suivi sur le terrain, lamentable. Votre ministère a coupé de 40 % le budget de ce secteur depuis cinq ans. (À ce chapitre, les Finlandais déploient trois fois plus de techniciens forestiers sur trois fois moins de territoire.) Une compagnie qui entre dans le bois (compl. du nom) doit respecter un code d'intervention « ça d'épais », sous peine d'amende. Les automobilistes de Montréal, en 1994, ont payé 50 millions de dollars en contraventions. Pour l'ensemble de la forêt boréale, la même année, les compagnies forestières se sont vu infliger des amendes atteignant 8500 \$! La perfection est de ce monde, semble-t-il.

Les récoltes de bois sont plus importantes que la production de bois

Une autre de vos études, celle-là tenue cachée pendant deux ans et révélée par *Le Devoir*, pulvérise votre incroyable prétention de pouvoir gérer la ressource sur un horizon de 150 ans. En effet, vous laissez récolter davantage de bois que la forêt produit parce que vos travaux d'aménagement (plantations et éclaircies), dites-vous, feront croître cette forêt plus intensément plus tard. D'après cette étude, les précipitations acides, si leur ampleur persiste, auront complètement neutralisé l'effet du calcium de croissance en forêt d'ici cinquante ans. Votre horizon artificiel se couvre.

De plus, vous ne pouvez pas prévoir l'ampleur et la fréquence des feux de forêts, des épidémies d'insectes à venir, non plus les conséquences du réchauffement global, aujourd'hui considéré comme inéluctable. Or ces forêts sont de résine, donc hautement inflammables. Un principe de précaution beaucoup plus rigoureux devrait guider vos échafaudages prévisionnels, car la mutation d'une seule des variables peut faire facilement capoter le calcul global. La faiblesse du portrait général de la forêt fut, durant l'année, relevée à maintes reprises par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Vous avez opté pour le silence et l'avez imposé à vos fonctionnaires, espérant probablement qu'avec le temps, la poussière retomberait (compl. dir. du verbe). Hélas! Au mois de juin dernier, un autre groupuscule de bolcheviks notoires, une commission sénatoriale fédérale, rendait publics, après deux ans de travaux, les résultats de son étude sur la forêt boréale canadienne et concluait, à l'instar de *L'Erreur boréale*, que la ressource ne pouvait plus être gérée comme elle l'avait été (compl. dir. du verbe). Le Québec est le plus important prédateur de territoires de forêt naturelle en Amérique du Nord, tout en étant l'État qui protège le moins de territoires (compl. du nom) (350 000 hectares déforestés par année, l'équivalent en superficie d'autant de terrains de football), ce que le Global Forest Watch vient de

confirmer (compl. du pronom).

À ce rythme, nous nous dirigeons vers de dramatiques ruptures de stock et vous les verrez peut-être de votre vivant. Enfin, *L'actualité*, revue trotskiste s'il en est, nous donna raison sur le fond des choses et réclama elle aussi la tenue d'une commission d'enquête indépendante. Vous n'avez daigné rien commenter de tout cela. Monsieur le ministre, nous ne cherchons pas à avoir raison, nous souhaitons voir clair.

Revoir le rapport entre la foresterie et l'écologie

Votre révision du régime forestier n'envisagera pas non plus l'urgence de revoir le rapport entre la foresterie et l'écologie. Mais les événements vous y obligeront un jour. Le ministère de l'Environnement s'est fait écarter de ce dossier et 90 % de la population du Québec le désapprouve. (Il fut écarté au même titre que bien d'autres dossiers d'ailleurs, maintenant que les poissons ne vivent administrativement plus dans l'eau, envolés avec M. Chevette lors du dernier remaniement ministériel.) La réalité environnementale demeure pour vous un concept frivole. Mais un peu moins peut-être depuis le 20 décembre dernier, alors que le juge Jean-Jacques Croteau de la Cour supérieure vous a ordonné, à vous et à vos « partenaires », de procéder à des études d'impact sérieuses avant d'investir les fragiles écosystèmes nordiques du territoire cri. Votre impressionnante batterie d'avocats a réussi à faire suspendre l'application du jugement et ensuite à faire tasser le juge, le remplaçant par une ancienne avocate du gouvernement **qui saura sûrement comprendre davantage la nature de vos intérêts que ceux de la nature** (compl. du nom).

Lors de ces audiences, vous vous défendiez en invoquant **que l'arrêt du pillage provoquerait un chômage régional massif** (compl. dir. du verbe). Étrange corrélation. Il serait bon de rappeler **que le nombre de travailleurs forestiers est resté sensiblement le même depuis 20 ans, mais que la valeur de la production, elle, s'est multipliée par six** (2 compl. dir. du verbe coordonnés). La distribution des bénéfices de cette nouvelle valeur est inéquitable. Ce sont les actionnaires des compagnies qui en profitent le plus et non les travailleurs en région, **qui voient plutôt leurs conditions de vie se détériorer et leurs forêts se vider** (compl. du nom).

L'informatisation stupéfiante des usines fait en sorte **qu'on n'y croise presque plus personne** (compl. dir. de la loc. verbale). Vous avez d'ailleurs financé cette tendance en donnant l'an dernier 20 millions de dollars à Abitibi-Consol, aujourd'hui la plus grosse papetière au monde, pour qu'elle modernise deux de ses usines, à Kénogami et à Chandler. Résultat: 580 travailleurs jetés à la rue. Quelques mois plus tard, elle fermait son usine de Chandler, interdisant d'avance à l'éventuel acheteur de produire du papier pour ne pas la concurrencer.

Arbres sous contrat

Il existe une intelligence forestière **qui peut faire vivre son homme** et **qui respecte la vie naturelle pour peu qu'on lui accorde une emprise sur la réalité** (2 compl. du nom coordonnés). Aujourd'hui, un ingénieur forestier **qui n'endosse pas la foresterie par saccage** (compl. du nom) est un chômeur. Tous les arbres du Québec sont outrageusement sous contrat industriel. Mais des milliers de personnes utilisent cette forêt autrement qu'en l'abattant. Cette situation est intenable et explosive.

Depuis des années, votre ministère parle de « bonifier » le processus de consultation censé harmoniser les relations entre les différents utilisateurs. Or voici à quoi ressemble de nos jours un « processus de consultation ». Les compagnies se doivent d'avertir le public avant d'entrer dans une forêt. Elles le font en plaçant un petit encart dans un journal régional, généralement entre les morts et les sports. Les secteurs visés sont identifiés par une série de numéros **qui ne disent rien à personne** (compl. du nom). Puis, pendant quelques jours, il nous est loisible d'aller consulter au bureau du ministère des documents incompréhensibles pour à peu près tout le monde puis d'envoyer nos commentaires aux compagnies! C'est ce **que viennent d'expérimenter les Cris, qui ont obtenu 45 jours pour analyser un plan d'aménagement de 25 ans affectant l'ensemble de leur territoire** (2 compl. du nom emboîtés). Une copie du plan était

disponible et à consulter sur place. Il existe une forme de mépris qui ne s'embarrasse pas de mots (compl. du nom).

L'Erreur boréale fut conçu le jour où la compagnie Norbord, filiale de Nexfor basée à Toronto, venait de faire sauter toute une forêt du côté est du lac Vaudray en Abitibi, où le chalet familial dormait depuis bientôt quarante ans. Nous avons réussi jusqu'ici à préserver le côté ouest du lac, superbe écosystème comme il en reste peu autour de Rouyn-Noranda. Nous avons appris au mois de janvier que nous disposons de cinq jours pour consulter le plan d'abattage de cette forêt (compl. dir. du verbe) et nous avons nous-mêmes annoncé au trappeur titulaire que la compagnie avait décidé de sortir 5300 camions de bois de cette forêt (compl. dir. du verbe). La compagnie a publicisé sa décision sans avoir attendu l'autorisation de votre ministère, comme si celle-ci n'avait aucune signification. Tout comme elle ira chercher la forêt autour du cimetière autochtone millénaire de Kanasuta, près de Rouyn-Noranda. Votre processus de consultation ressemble à une procédure d'insulte. Vous créez des foyers de révolte partout.

Vous nous mettez dans un grand embarras, monsieur le ministre

Et voilà qu'aujourd'hui vous nous mettez dans un grand embarras. Les grands plans généraux d'un quart de siècle des compagnies arrivent à échéance le 1er avril et tout indique que vous les approuverez sans avoir tenu votre commission parlementaire sur la révision du régime forestier (compl. dir. du verbe). Et si cette révision en arrivait, par exemple, à suggérer une diminution de l'attribution de la ressource aux compagnies, serions-nous alors obligés, entre autres conséquences, à en dédommager les compagnies? Ne pourriez-vous pas rallonger simplement les contrats existants, le temps qu'on voie clair dans tout ça? À moins que vous soyez convaincu que votre révision ne changera rien de rien (compl. dir. du verbe). Alors allez-y, on vous observe.

Cela vous rassurerait-il, monsieur le ministre, de savoir que nous ne sommes pas en désaccord avec toute votre philosophie forestière (compl. dir. du verbe)? Nous avons sous les yeux cette citation relevée d'un de vos discours prononcé à La Baie au mois de septembre dernier: « *Au Québec, parler de forêt, c'est marier raison et poésie.* » Pussions-nous un jour célébrer cette noce lors d'un gala de clôture d'une enquête publique indépendante.

Illustration(s) : Télé-Québec. Photo tirée de *L'Erreur boréale*: Richard Desjardins, le réalisateur, en compagnie de son père, Yvon.

Catégorie : Éditorial et opinions

Lieu(x) géographique(s) - Le Devoir : Québec

Type(s) d'article : Illustration, photo, etc.; Opinion

Taille : Long, 1655 mots

© 2000 *Le Devoir*. Tous droits réservés

LE DEVOIR

Idées, jeudi 29 avril 1999, p. A7

Des élèves de 3e secondaire livrent leurs réactions au film *L'Erreur boréale*

«Notre gouvernement délaisse l'environnement!»

Cette lettre au ministre des Ressources naturelles est l'oeuvre collective d'une centaine d'élèves du cours de géographie de 3e secondaire du collège Notre-Dame-de-Lourdes à Longueuil. La lettre nous est parvenue par l'entremise de leur professeur, Pierre Gingras. Elle illustre la manière dont le film L'Erreur boréale, de Richard Desjardins, a été reçu par ces adolescents qui, selon leur professeur, «ont le souci de l'avenir de leur génération».

Monsieur Brassard,

après avoir pris connaissance du film *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins et de quelques articles sur ce sujet, nous tenons à vous informer de notre point de vue.

Nous sommes conscients que la sélection d'images a eu pour but de produire un effet-choc sur la population (compl. de l'adjectif participe); vous devez admettre que, malgré l'exagération de ce film, celui-ci nous a permis d'ouvrir les yeux sur les nombreuses lacunes que la foresterie québécoise subit (compl. du nom), et ce depuis maintes années (compl. dir. du verbe). Nous croyons qu'un sujet tel que celui-ci devrait être à l'actualité depuis longtemps (compl. dir. du verbe), ce qui nous porte à croire que notre gouvernement délaisse l'environnement en faveur du pouvoir économique actuel (compl. dir. du verbe) (compl. du pronom). Il est inacceptable de laisser notre ressource forestière disparaître sans réagir vivement.

De plus, nous ne comprendons pas que, lorsque M. Desjardins vous écrit, c'est sans aucune gêne que vous laissez les industries répondre à votre place (compl. dir. du verbe). Voilà qui nous oblige à comprendre que notre gouvernement laisse un problème écologique de grande importance entre les mains des compagnies forestières (compl. dir. du verbe) (compl. du présentatif). Nous sommes choqués de constater que les réalités touchant la forêt nous sont volontairement cachées (compl. dir. du verbe), en laissant une mince lisière d'arbres autour des routes et des lacs afin de nous faire croire qu'une vaste forêt pousse encore en ces lieux (compl. dir. du verbe).

Il est important d'ajouter que notre cours de géographie de 3e secondaire nous apprend que la ressource forestière est encore abondante (2 compl. dir. du verbe emboîtés). Pourtant, le film de M. Desjardins contredit cet apprentissage. D'après le contenu de nos cours, le rythme de la coupe n'affecte pas la régénération de la forêt. Mais à la suite du film que nous avons visionné (compl. du nom), il est à se demander si la coupe qui se fait en ce moment (compl. du nom) n'affectera pas, dans le futur, la durée de vie et la qualité de nos forêts (compl. dir. du verbe). Donc, lors de notre sortie vers le monde du travail, toute notre génération sera convaincue d'une fausse durabilité de la ressource forestière. Comment voulez-vous que le problème se règle (compl. dir. du verbe)?

En plus de nous le cacher, vous assurez à ceux qui poussent leurs recherches plus en profondeur (compl. du pronom) que la coupe à blanc a été abolie (compl. dir. du verbe). En réalité, vous avez tout simplement changé son nom pour vous dégager de toutes responsabilités. Parlons aussi du fait que vous soutenez à la forêt la quantité de dix stades olympiques de bois alors qu'elle ne peut en produire que sept (compl. du nom). Comment pouvez-vous gérer cette ressource correctement si vous laissez des ordinateurs prévoir la quantité et la qualité de la forêt dans 150 ans, tandis que ceux-ci ne peuvent même pas nous dire sans erreur la température qu'il fera dans trois jours.

Nous voulons ajouter que cette coupe dévastatrice entraîne un second problème tout aussi grave et aussi alarmant (compl. dir. du verbe): la destruction en masse de l'habitat naturel des espèces animales vivant sur ce territoire. Bien entendu, ce problème est en fait une conséquence à la coupe à blanc et à votre manière d'agir. Cela n'empêche pas d'avoir des répercussions sur les peuples amérindiens vivant dans ces régions. Nous trouvons insensé que la prochaine génération de travailleurs ne pourra plus accorder toute sa confiance en ce gouvernement qui lui a trop longtemps menti (compl. du nom) (compl. dir. du verbe). Nous avons l'impression que les gouvernements et les compagnies pensent seulement aux profits et se montrent insensibles aux solutions de rechange qui pourraient améliorer le sort de la forêt boréale (compl. du nom) (compl. du nom).

Voilà pourquoi, en conclusion, nous voulons vous faire partager les solutions auxquelles nous avons pensé. Nous trouvons l'idée de laisser des lisières d'arbres le long des routes et des lacs quelque peu insuffisante. Croyez-vous sérieusement qu'il suffit de quelques mètres de végétation pour reboiser une forêt entière (compl. dir. du verbe)? Nous pensons qu'il serait bien d'imposer de nouvelles limites de coupe plus strictes (compl. dir. du verbe) afin d'assurer la conservation de notre plus grande ressource naturelle, la forêt boréale. Nous suggérons d'engager des spécialistes indépendants qui informeraient la population sur l'état actuel de la forêt boréale (compl. du nom). Au lieu d'envoyer des étudiants sans expérience, engagés au salaire minimum, en forêt, nous proposons de les former adéquatement auparavant. Vu la médiocrité des conditions de travail du reboisement, peu de personnes sont tentées de travailler dans ce secteur économique. Donc, il faudrait, a priori, fournir à ceux qui veulent travailler dans ce secteur (compl. du pronom) des équipements adéquats, une bonne formation environnementale et un salaire viable. Il nous semble évident que, si vous améliorez les conditions de travail, un plus grand nombre de personnes seront intéressées à participer à des activités de reboisement (compl. de la loc. verbale impers.).

Une solution à ce problème serait d'informer la population sur la situation actuelle de nos zones forestières, afin de prendre des solutions personnelles au quotidien. L'autre option serait de donner des conférences sur les conséquences des coupes à blanc, les chiffres de production, l'état actuel des zones forestières, et la destruction de la faune et de la flore. Par rapport au programme d'évaluation forestière, essayez de reformer ces programmes sur un nombre d'années plus restreint, afin d'obtenir des données plus exactes. Ces programmes pourraient également évaluer les conséquences des coupes par rapport à la faune et à la flore.

Le recyclage devrait être définitivement plus présent dans vos solutions. Plusieurs méthodes peuvent être approfondies, telles que des feuilles d'épis de maïs pour la fabrication de papier. En effet, il existe d'autres ressources que ces conifères pour combler nos besoins. De plus, les rebuts des industries, copeaux des menuiseries, pourraient être récupérés à profit. Les anciens meubles jetés à la rue pourraient également être défaits et les morceaux réutilisés à de nouvelles fins.

Afin que la situation écologique s'améliore, nous croyons qu'un équilibre est de mise (compl. dir. du verbe). Il faut maintenant trouver un juste milieu entre l'économie et l'exploitation forestière. Ces deux secteurs sont extrêmement importants, nous ne devrions pas en favoriser un pour laisser l'autre de côté. Grâce aux solutions apportées, nous espérons pouvoir arriver à un équilibre entre ces deux secteurs.

Illustration(s) : Leduc, Jacques

Catégorie : Éditorial et opinions

Lieu(x) géographique(s) - Le Devoir : Québec

Type(s) d'article : Illustration, photo, etc.; Extrait de texte

Taille : Long, 838 mots

© 1999 *Le Devoir*. Tous droits réservés.

ACTIVITE 2 — LE RAPPORT CAUSE-CONSEQUENCE DANS LES SEQUENCES EXPLICATIVES

Objectif spécifique : Cette activité vise à amener les élèves à découvrir le rapport cause-conséquence, caractéristique de la séquence explicative. Les élèves devront arriver à composer des phrases contenant une cause et sa conséquence et à trouver, à l'intérieur du texte *Le Défi vert* (cf. p. 20), toutes les phrases contenant un rapport de causalité.

Préalable : Les concepts de séquence textuelle et de causalité

L'enseignant aborde la question des séquences textuelles. Il rappelle que de nombreux textes contiennent des séquences textuelles qui ne sont pas du type dominant dans le texte¹². Par exemple, le texte argumentatif *Le Défi vert* possède des séquences de type explicatif. En effet, le rapport cause-conséquence, caractéristique des séquences explicatives, est présent en plusieurs endroits de ce texte. Il fait partie de la stratégie argumentative de l'auteur dans la mesure où c'est en prodiguant des explications que ce dernier compte réussir à convaincre son lecteur.

- **Enseignant :** Est-ce que quelqu'un peut me dire ce qu'est un texte argumentatif, ce qu'est un texte explicatif et ce qui les distingue?
- **Élève :** Un texte argumentatif porte sur un objet de controverse et cherche à emporter l'adhésion du lecteur¹³ tandis qu'un texte explicatif est écrit pour éclaircir un phénomène, pour donner des informations sur un sujet. Le premier est plutôt subjectif et le deuxième est plutôt objectif.
- **Enseignant :** Oui. Bravo. Maintenant, qu'est-ce qu'une séquence textuelle?
- **Élève :** Il s'agit d'une portion de texte qui comporte un certain nombre de parties, qui sont reliées par une même organisation du texte. Par exemple, il existe des séquences de narration, de description, d'explication, d'argumentation¹⁴.
- **Enseignant :** Tu as vu juste. À présent, placez-vous en équipe de deux et lisez les phrases au tableau. Une personne lit la partie A et l'autre, la B. Lisez les phrases à l'horizontale, l'une après l'autre.

¹² *Ibid.*, p.50.

¹³ Suzanne-G. Chartrand, *Apprendre à argumenter*, op. cit., p. 162.

¹⁴ Suzanne-G. Chartrand, Denis Aubin, Raymond Blain, et al., *op.cit.*, p. 50.

A	B
<i>L'hôte, qui n'était pas doué d'une grande perspicacité,</i>	<i>ne remarqua point l'expression que ses paroles avaient donnée à la physionomie de l'inconnu¹⁵.</i>
<i>Tu as cueilli nos fleurs et</i>	<i>cela nous a fait de la peine¹⁶.</i>
<i>Sophie pensait qu'il était bon de laver les poupées [...];</i>	<i>elle prit de l'eau, une éponge, du savon, et se mit à débarbouiller sa poupée¹⁷.</i>
<i>Et, lorsque ses yeux se furent accoutumés à l'obscurité,</i>	<i>elle aperçut la femme au costume bleu garni de guipure, seule dans la solitude grise [...]¹⁸.</i>

- **Enseignant** : Est-ce que quelqu'un remarque quelque chose de spécial dans ces phrases?
- **Élève** : Dans les phrases B, ça vient toujours après A. Dans le fond, B est une conséquence de ce qui est en A.
- **Enseignant** : Oui, bravo. Tu as raison. Mais est-ce que quelqu'un sait comment on appelle la catégorie des phrases A?
- **Élève** : Ce sont des causes aux conséquences en B.
- **Enseignant** : Oui! Bravo. Les phrases A sont des causes et les B, des conséquences. Maintenant, toujours en équipe de deux, vous allez composer deux phrases à l'intérieur desquelles on devra retrouver une cause et une conséquence.

En équipe, les élèves prennent cinq minutes pour composer deux phrases.

- **Enseignant** : Est-ce que quelqu'un pourrait lire une des phrases que son équipe a composées?
- **Élève** : « Le circuit des montagnes russes mesure 370 mètres. »
- **Enseignant** : Qu'en pensez-vous? Qu'est-ce qu'on peut remarquer dans la phrase?
- **Élève** : Il n'y a pas la présence du rapport cause-conséquence.
- **Enseignant** : En effet. Êtes-vous capable de reprendre la phrase et de la modifier afin qu'il y ait un rapport cause-conséquence?
- **Élève** : Depuis que le circuit des montagnes russes mesure 370 mètres, les gens font la file pour y embarquer.
- **Enseignant** : Bravo, tu as bien compris. Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait lire sa phrase?
- **Élève** : Je dois me lever plus tôt chaque matin.

¹⁵ Ebooks libres et gratuits, [en ligne]. http://www.ebooksgratuits.com/pdf/dumas_les_trois_mousquetaires.pdf [Site consulté le 12 novembre].

¹⁶ *Ibid.*, [en ligne]. http://www.ebooksgratuits.com/pdf/segur_petites_filles_modeles.pdf [site consulté le 12 novembre 2006].

¹⁷ *Ibid.*, [en ligne]. http://www.ebooksgratuits.com/pdf/segur_malheurs_sophie.pdf [site consulté le 12 novembre 2006].

¹⁸ *Ibid.*, [en ligne]. http://www.ebooksgratuits.com/pdf/zola_la_curee.pdf [site consulté le 12 novembre 2006].

- **Enseignant** : Est-ce que quelqu'un peut commenter cette phrase?
- **Élève** : Il manque une cause.
- **Enseignant** : Et que pourrais-tu ajouter pour qu'il y ait un rapport cause-conséquence?
- **Élève** : Puisque je fais partie de l'équipe de football, je dois me lever plus tôt chaque matin.
- **Enseignant** : Bravo! Dans ce cas, il y a bel et bien présence de rapport cause-conséquence. Maintenant, en équipe de deux, vous allez vérifier les phrases de vos compagnons et les corriger, au besoin. Assurez-vous qu'il y ait un rapport cause-conséquence dans chaque énoncé. Vous avez dix minutes.
- **Enseignant** : Maintenant que vous avez terminé, prenez le texte *Le Défi vert* que je vous ai distribué hier. Je veux que vous me trouviez, en équipes de deux, tous les cas où il y a présence du rapport cause-conséquence. Vous n'avez qu'à surligner les causes en **bleu**, et les conséquences en **vert**.

L'enseignant, après une vingtaine de minutes, effectue un retour en plénière pour corriger le repérage des causes et des conséquences (cf. le travail sur le texte, p. 20).

À la fin de cette activité, les élèves savent :

- Reconnaître et repérer des phrases contenant un rapport cause-conséquence;
- Composer des phrases contenant ce même rapport.

Légende :

- causes
- conséquences

LE DÉFI VERT



Le visionnement du film *L'erreur boréale* du chansonnier Richard Desjardins en a stupéfié plus d'un en révélant le vrai visage de la forêt québécoise. La vaste forêt ondoyant à perte de vue, intacte, inépuisable et éternellement régénérée n'est plus qu'une triste illusion. Elle est à bout de souffle dans toutes les régions du Québec. Il n'en reste bien souvent qu'un simple rideau d'arbres laissé de chaque côté de la route. Les coupables? L'industrie forestière, la tordeuse d'épinette, le feu, les pluies acides et surtout, le gouvernement provincial, propriétaire et gestionnaire de la plus grande partie de notre forêt. L'industrie forestière fait face présentement à son plus grand défi: sa survie.

L'importance de l'industrie forestière

Le compte à rebours est commencé. L'avenir de la plus importante industrie manufacturière de la province est en jeu. Ses 1 200 petites et grandes scieries et ses 60 usines de pâtes et papiers représentent un cinquième des investissements dans la province et près du quart de toutes ses importations. En fait, l'existence de 120 villes et villages du Québec dépend d'elle parce qu'elle emploie un travailleur sur dix.

L'industrie du sciage

Depuis le début des années 80, l'industrie du sciage traverse une crise majeure dont elle n'est pas sûre de se relever. La

récession a balayé les plus faibles et un emploi sur cinq est disparu en peu de temps. Le nombre de travailleurs est passé de 28 000 à moins de 19 000 en quelques années. Le ministère de l'Énergie et des Ressources fait état de quarante fermetures de scieries. Tout indique que cette industrie ne survit actuellement que grâce à la faiblesse du dollar canadien, ce qui lui donne un petit avantage sur le marché américain qui absorbe environ 60 % de la production québécoise. Mais cet avantage est en train de disparaître rapidement puisque le Congrès a fait voter une loi imposant des quotas sévères sur les importations canadiennes.

Ce bouleversement a forcé l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec à chercher de nouveaux débouchés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. L'économiste Jean-Guy Boulet affirme que « ces nouveaux marchés sont une nécessité pour survivre. » La côte sera d'autant moins facile à remonter qu'il faut aller chercher le bois de plus en plus loin (jusqu'à 250 km), ce qui augmente considérablement les coûts déjà élevés du transport.

Non seulement faut-il aller chercher les arbres plus loin, mais encore ils sont de plus en plus petits, ce qui pose un problème... de taille. Depuis un siècle, les grands arbres droits sont disparus et il faut en importer de la Colombie-Britannique pour les poteaux d'Hydro-Québec et de Bell Cana-

da. Comme il faut de l'équipement de plus en plus sophistiqué pour exploiter la moindre bille, les dettes des scieries s'accroissent et leur production baisse de 10 à 20 %.

Par conséquent, on s'attend à ce que plusieurs disparaissent de la carte dans les prochaines années.

Les pâtes et papiers

Dans le domaine des pâtes et papiers, les spécialistes sont convaincus que les petites PME dynamiques comme Matériaux Blanchet ou Industries Maibec s'en tireront beaucoup mieux que Normick ou Donahue qui vient de fermer son usine de Chandler (novembre 1999). Selon Rosaire Dubé, copropriétaire de Matériaux Blanchet, « l'avenir est dans la modernisation et la flexibilité ». On doit être à l'affût du moindre petit profit et être prêt à concurrencer les Américains, les Scandinaves et les Brésiliens en offrant une gamme extrêmement variée de produits. Dans ce secteur, celui des pâtes et papiers, les perspectives d'avenir sont plus encourageantes que dans celui du sciage et son chiffre d'affaires est quatre fois plus élevé.

Si l'avenir des industries papetières est meilleur, c'est dû à un ensemble de facteurs. La Caisse de dépôt et de placement du Québec et la Société générale de financement, des organismes paragouvernementaux, ont pris le contrôle de grandes papetières comme Donahue (56 %) et le géant Domtar (45 %). Quand les

dirigeants se sont rendu compte qu'ils n'étaient plus les premiers producteurs mondiaux de papier journal parce que leurs équipements étaient vétustes, ils ont investi massivement dans la modernisation. En outre, le fait d'appartenir à de puissants consortiums comme CP ou Brascade a fait que leurs profits ont doublé, sinon triplé, ces dernières années. Un autre facteur qui joue en faveur des industries papetières: l'augmentation constante de la demande de papier journal (de 2 à 3 % par année) et les nouveaux besoins en papier créés par l'apparition des ordinateurs. En plus, l'épinette noire commune au Québec a la réputation de fournir une fibre de qualité et à moindre coût que n'importe quel arbre.

Les problèmes

Si le problème de la modernisation est en grande partie réglé, le plus important demeure. La forêt québécoise rétrécit comme une peau de chagrin parce qu'on coupe les arbres plus vite qu'ils ne repoussent. Nos

arbres mettent 70 ans à repousser et d'ici 30 ans, dit un responsable du gouvernement, «on manquera de bois». On prévoit même qu'en 2030, on ne pourra plus répondre qu'à un tiers des besoins! Les dirigeants semblent ne pas avoir vu plus loin que leur nez et, comble de malheur, la tordeuse d'épinette a enlevé l'équivalent de dix années d'approvisionnement.

Les solutions

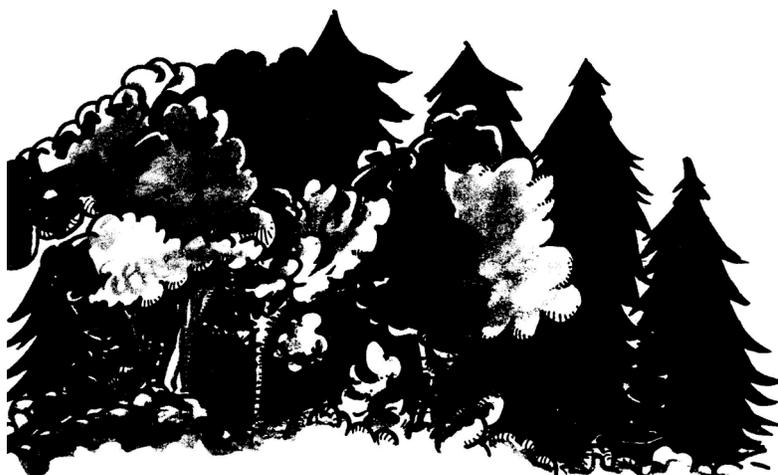
Depuis 15 ans, les différents gouvernements tentent de rattraper leur imprévoyance coupable dans ce domaine. Ils ont à rattraper des décennies de négligence et d'abandon. La période du laisser-faire est maintenant terminée. Au Québec, à la fin des années 80, on a énoncé une nouvelle politique forestière: un zonage de la forêt publique et un reboisement de 300 millions de plants par année, et ceci à même les profits des grandes compagnies forestières. Cet effort louable a cependant été insuffisant et tous les intervenants sont mainte-

nant d'accord pour chercher d'autres voies.

Ainsi, l'Institut canadien sur les pâtes et papiers travaille à mettre au point un procédé pour utiliser plus de feuillus, des arbres non utilisés par l'industrie. Ce serait une autre façon de sauver la forêt et l'industrie qu'elle soutient. On expérimente aussi différents modes de coupe en forêt pour s'assurer d'une meilleure régénération naturelle des arbres. Au nom du principe «Ne rien gaspiller», on cherche à utiliser les souches, comme les Suédois le font, et à fabriquer du bois avec de l'encollage de copeaux.

Pour conclure, il convient de toucher du bois avant d'affirmer que l'industrie forestière québécoise est sauvée et, plus important, que notre forêt n'est pas définitivement condamnée. Il faut espérer que de la crise actuelle naîtra le progrès.

Paul Saint-Pierre
L'avenir du Québec



ACTIVITE 3 — LA MISE EN PAGE D'UNE LETTRE ET L'ORGANISATION D'UN TEXTE ARGUMENTATIF

Objectif spécifique : Cette activité vise à amener les élèves à produire un modèle visuel et un plan de lettre ouverte.

L'enseignant distribue le texte *Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques* (cf. p. 23) et demande aux élèves d'en faire la lecture. Ensuite, il leur demande de se mettre en équipes de quatre pour repérer et nommer les différents éléments visuels qui, selon eux, sont caractéristiques d'une lettre ouverte. Après une dizaine de minutes, l'enseignant fait un retour en plénière pour demander aux équipes de concevoir une grille d'évaluation des composantes d'une lettre officielle, regroupant les éléments de la lettre ainsi que leur emplacement dans une lettre. Après s'être assuré que tous les éléments sont présents dans les grilles, l'enseignant, avec l'aide des élèves une grille type regroupant tous les aspects selon leurs appellations réelles.

Éléments de la lettre	Emplacement
L'entête	En haut
Le lieu	En haut, à droite
La date	En haut, à droite
La vedette (le nom du destinataire, son titre (facultatif) et son adresse)	En haut, à gauche
L'appel	Au début, à gauche
L'introduction	Au début
Le corps de la lettre	Au centre
La conclusion	Après le corps
Une formule de politesse, de salutations	À la fin
Signature	En bas, à droite
Le nom dactylographié du destinataire	En bas de la signature

Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques

Le 18 avril 2006

Le Très Honorable Stephen Harper, C.P., député
Premier ministre du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur le Premier Ministre,

À titre de chefs de file en climatologie oeuvrant dans le milieu universitaire et dans les secteurs public et privé un peu partout au Canada, nous souhaitons vous faire connaître nos points de vue concernant l'état actuel des connaissances sur les changements climatiques, et vous inciter à exercer un leadership national face à ce problème. Les opinions scientifiques que nous exprimons sont partagées par la grande majorité des membres de la communauté climatologique nationale et internationale.

Nous souscrivons à l'évaluation publiée en 2001 par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), qui a également reçu l'aval de la Société royale du Canada et des académies nationales des sciences de la totalité des pays du G8 ainsi que de la Chine, de l'Inde et du Brésil. Nous faisons nôtres les conclusions présentées dans l'évaluation du GIEC, selon lesquelles « *Des preuves plus récentes et plus concluantes permettent de dire que la majeure partie du réchauffement observé au cours des cinquante dernières années est due aux activités humaines* », de même que dans l'évaluation de l'impact des changements climatiques dans l'Arctique (2005), voulant que « *les températures ont augmenté presque deux fois plus rapidement dans l'Arctique que dans le reste du monde au cours des dernières décennies* ».

La variabilité et le changement du climat représentent un problème planétaire, et le processus international mis en place par le GIEC pour l'évaluation de la science du climat, avec ses rigoureux processus d'examen scientifique par les pairs, représente le mécanisme adéquat pour évaluer ce que l'on sait et ce que l'on ignore en matière climatologique. La majorité des climatologues canadiens participent à la préparation du quatrième rapport d'évaluation du GIEC, qui sera achevé en 2007.

À la lumière des évaluations et des recherches courantes menées par des chercheurs canadiens et internationaux respectés, on peut faire ressortir les points suivants :

- On accumule de plus en plus de preuves irréfutables que le climat se modifie, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.
- Les changements climatiques exerceront des effets de plus en plus marqués sur les écosystèmes naturels du Canada et nos activités socioéconomiques.
- Les progrès réalisés dans le domaine de la science du climat depuis la publication du rapport d'évaluation du GIEC en 2001 étayent encore plus la nécessité d'intervenir et d'élaborer une stratégie d'adaptation aux changements projetés.
- Le Canada doit se doter d'une stratégie nationale sur les changements climatiques et continuer d'investir dans la recherche pour surveiller le rythme et la nature des changements, pour comprendre ce qui arrive, pour raffiner les projections des changements induits par les rejets anthropiques de gaz à effet de serre et pour analyser les possibilités et les menaces associées à ces modifications.

La documentation ci-jointe contient des justifications et des détails sur chacun de ces points. Nous vous incitons instamment, ainsi que votre gouvernement, à formuler une stratégie nationale efficace pour relever les nombreux défis climatiques importants qui toucheront aussi bien le Canada que le reste du monde, dans un proche avenir. À nos yeux, une politique judicieuse doit reposer sur une bonne assise scientifique.

Il nous fera plaisir de vous présenter un brefage scientifique et de vous fournir en tout temps notre aide, des clarifications et un complément d'information.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Signé par 90 leaders canadiens de la science du climat travaillant un peu partout au pays dans le milieu universitaire et dans les secteurs public et privé

c.c. : L'honorable Rona Ambrose, ministre de l'Environnement, l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles et l'honorable Loyola Hearn, ministre des Pêches et des Océans.

Afin de permettre aux élèves de mieux se représenter un véritable modèle de lettre, l'enseignant, toujours avec l'aide des élèves, produit un modèle de lettre¹⁹.

École secondaire X	
Québec. Le 29 novembre 2006	
Monsieur X Président Compagnie X 123, rue des Chiffres Québec (Qc) G0S 3B0	
Objet : (sujet de la lettre, facultatif)	
Monsieur,	
Introduction	
Corps	
Conclusion	
Formule de politesse, salutations	
Signature Nom dactylographié	
p.j. (pièce jointe facultative) c.c. (copie conforme facultative)	

- **Élève** : Pourquoi avons-nous mis un objet ainsi que les initiales p.j. alors que dans le texte que nous venons d'étudier, il n'y en a pas?
- **Enseignant** : Ce sont des éléments facultatifs qui peuvent se retrouver dans une lettre officielle. Par exemple, si vous sollicitez un emploi, vous pouvez écrire «Sollicitation d'un emploi à temps partiel chez IGA» dans votre objet. Cela dit, cette composante est facultative. En ce qui concerne les abréviations p.j. et c.c., elles sont aussi facultatives. L'abréviation p.j. désigne une pièce jointe que l'on inclut en annexe à la fin du document. Cela peut être votre *curriculum vitae*, par exemple, ou, dans le cas qui nous intéresse, un document qui donne de l'information sur votre sujet d'argumentation. L'abréviation c.c. désigne une copie conforme. C'est une copie de la lettre que le destinataire envoie à une autre personne concernée par cette lettre.

Afin de poursuivre la planification de la production d'un texte argumentatif, l'enseignant demande aux élèves de relire le texte *Notre gouvernement délaisse l'environnement!* (cf. p. 15)

¹⁹ Selon le modèle de lettre type dans Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 861.

- **Enseignant** : De quoi parle-t-on dans ce texte?
- **Élève** : Le texte défend les propos tenus par Richard Desjardins dans son film et il dénonce les attitudes gouvernementales vis-à-vis de l'environnement.
- **Enseignant** : Bien. Avez-vous remarqué les verbes utilisés pour désigner le sujet du texte?
- **Élève** : Il a dit « défendre » et « dénoncer ».
- **Enseignant** : Oui. Et cela s'applique bien au type de texte que nous étudions, non?
- **Élève** : C'est vrai que ces verbes s'appliquent bien pour parler de textes argumentatifs. Dans cette lettre, les élèves défendent leur opinion et celle de Richard Desjardins tout en dénonçant celle du gouvernement.
- **Enseignant** : Bravo. En effet, dans un texte argumentatif, on retrouve toujours une *thèse* qui est défendue, c'est-à-dire « ce vers quoi tend explicitement ou implicitement le texte argumentatif ²⁰ ». Cette thèse s'oppose à une *contre-thèse*, qui est dénoncée. Comment défend-on la thèse dans le texte que vous avez entre les mains?
- **Élève** : Chaque paragraphe contient des énoncés, des reproches au gouvernement. Ces reproches sont fondés sur les observations des élèves et sur le film *L'Erreur boréale*.
- **Enseignant** : Bien. Ces énoncés dont tu parles, qui sont présents dans chaque paragraphe, ce sont les arguments qui soutiennent la thèse défendue. Ils apportent tous une réponse à la défense de la thèse.

L'enseignant demande aux élèves de se placer en équipes pour trouver la thèse du texte *Notre gouvernement délaisse l'environnement!* ainsi que les arguments des paragraphes 3 à 6 qui la soutiennent. Les élèves partagent ensuite leurs connaissances en plénière. En groupe, ils construisent un tableau des réponses à la consigne d'observation.

²⁰ Suzanne-G. Chartrand, *Apprendre à argumenter, op. cit.*, p. 84.

Thèse	Notre gouvernement délaisse l'environnement en faveur du pouvoir économique actuel.
Paragraphe	Arguments
3	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement laisse les industries forestières répondre à leur place aux écrits de M. Desjardins. Il laisse le problème écologique dans les mains de ces compagnies. - Le gouvernement cache volontairement les réalités touchant la forêt.
4	<ul style="list-style-type: none"> - Les cours de géographie apprennent aux élèves que la forêt est abondante alors qu'il en est tout autre, selon M. Desjardins. - Le MELS fait croire aux élèves que la coupe ne nuit pas à la régénération de la forêt, mais ce n'est pas vrai.
5	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement assure que la coupe à blanc a été abolie, mais en fait, il a simplement changé son nom, car elle existe toujours. - Le gouvernement soutire à la forêt la quantité de dix stades olympiques de bois alors qu'elle ne peut en produire que sept. - Ils laissent les ordinateurs prévoir la quantité et la qualité de la forêt dans 150 ans, ce qui est impossible étant donné qu'ils n'arrivent même pas à prévoir la météo des jours qui suivent.
6	<ul style="list-style-type: none"> - La coupe de la forêt amène la destruction des habitats naturels des animaux. - La coupe et la destruction des habitats des espèces animales ont des répercussions sur les peuples amérindiens vivant dans les régions affectées. - Les gouvernements et les compagnies se montrent insensibles aux solutions de rechange pour améliorer le sort de la forêt boréale.

L'enseignant demande aux équipes de formuler une thèse en rapport avec un problème environnemental actuel, puis de soutenir cette thèse à l'aide de trois arguments différents qui pourraient faire l'objet de paragraphes argumentatifs.

Thèse	Les épiceries de la municipalité nuisent au développement durable.
Premier argument	Il n'y a pas de bac de récupération pour les factures ou les coupons que les caissières jettent.
Deuxième argument	Les emballeurs et les clients utilisent des sacs en plastique à profusion plutôt que d'utiliser des sacs en papier (emballeurs) ou en tissu (clients).
Troisième argument	Les photocopieurs des épiceries n'ont pas de mode recto-verso et les bureaux ne disposent pas de bac de récupération. Il y a donc un gaspillage de papier.

L'enseignant demande ensuite aux élèves de repérer l'introduction et la conclusion de la lettre ouverte des élèves du collège Notre-Dame-de-Lourdes.

- **Élève** : ce sont les deux premiers paragraphes qui forment l'introduction.
- **Enseignant** : Comment justifiez-vous ce découpage?
- **Élève** : D'abord, les élèves identifient leur destinataire, puis ils annoncent leur sujet, qui tourne autour de *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins. Le deuxième paragraphe vient préciser la thèse de la lettre ouverte.

L'enseignant fait observer aux élèves que l'introduction d'une lettre ouverte ne comporte généralement pas de sujet divisé, c'est-à-dire d'annonce du plan du texte, puisque le texte est très court et ne demande pas de balisage particulier. Il leur fait observer que le but de l'introduction dans ce genre de texte est de capter l'attention du lecteur et de mobiliser son intérêt pour le sujet du texte²¹.

- **Enseignant** : Est-ce que quelqu'un peut me parler de ses observations concernant la conclusion?
- **Élève** : Elle va du début du 7^e paragraphe jusqu'à la fin. C'est l'organisateur textuel « Voilà pourquoi, en conclusion » qui annonce la conclusion.
- **Enseignant** : Et que trouve-t-on dans cette conclusion?
- **Élève** : Les élèves énoncent des solutions pour inciter le gouvernement à agir.

Les élèves relèvent que la conclusion d'une lettre ouverte commence généralement par un organisateur textuel qui lui permet de se démarquer du développement. L'auteur y propose souvent des solutions pour inciter le lecteur à adhérer à la thèse défendue. On retrouve alors une synthèse de l'argumentation, ultime effort pour emporter l'adhésion du lecteur.²²

Afin de réunir tous les éléments abordés dans cette activité, l'enseignant demande aux élèves de se réunir à nouveau en équipes pour construire un modèle de lettre qui contiendra à la fois les éléments visuels d'une lettre ouverte et les éléments du plan du texte, émis sous forme d'énoncés brefs. Les élèves doivent reprendre leur thèse ainsi que leurs trois arguments et les disposer dans leur modèle visuel. Ils doivent composer une phrase ou deux pour chaque élément (introduction, thèse, arguments, conclusion).

²¹ *Ibid.*, p. 106.

²² *Ibid.*, p. 107.

Exemple d'un modèle de lettre ouverte:

Comité environnemental	Québec, le 6 décembre 2006
Monsieur ou Madame X Titre et adresse	
Objet : Problème concernant le développement durable dans les épiceries de la municipalité.	
Monsieur,	
Introduction (contient la thèse) : Après avoir fait une petite recherche au sein des épiceries de la ville, nous avons remarqué que le respect de l'environnement est manquant dans les habitudes des entreprises.	
Argument 1 : Il n'y a pas de bac de récupération pour les factures ou les coupons que les caissières jettent.	
Argument 2 : Les emballeurs et les clients utilisent des sacs en plastique à profusion plutôt que d'utiliser des sacs en papier (emballeurs) ou en tissu (clients).	
Argument 3 : Les photocopieurs des épiceries n'ont pas de mode recto-verso et les bureaux ne disposent pas de bac de récupération. Il y a donc un gaspillage de papier.	
Conclusion : En conclusion, nous proposons aux propriétaires des épiceries du coin de se munir de bacs de récupération pour que les employés et même les clients puissent récupérer le papier. Aussi, nous pensons que ces épiceries pourraient encourager la vente de sacs en tissu afin de réduire la consommation de sacs de plastique. Les emballeurs devraient proposer aux clients d'utiliser les sacs de papier plutôt que ceux en plastique. Il est important de respecter le développement durable, surtout au sein des entreprises. Nous espérons voir des changements dans ces entreprises au cours des prochains mois.	
Nous vous prions d'agréer, Monsieur ou Madame, nos salutations distinguées.	
	<i>John Smith</i> John Smith Président du comité environnemental
c. c. Mme Smith	

À la fin de cette activité, les élèves savent :

- Produire une lettre ouverte en respectant les normes graphiques de ce genre de texte;
- Reconnaître et énoncer une thèse en l'appuyant par des arguments;
- Produire une introduction et une conclusion pour une lettre ouverte.

ACTIVITE 4 — ÉLABORATION D'UNE CONSIGNE D'ECRITURE

Objectif spécifique : Cette activité a pour but d'amener les élèves à construire une consigne d'écriture en tenant compte des différents facteurs de la situation de communication. Cela les guidera lors de la rédaction de leur lettre ouverte.

Préalable : Le concept de situation de communication et de ses composantes

L'enseignant demande aux élèves de se placer en équipes de quatre et de dresser une liste des éléments qui, selon eux, doivent être présents dans une consigne d'écriture pour une lettre ouverte. Ils doivent justifier leurs choix.

Éléments énoncés par les élèves	Justifications des élèves
Destinataire (à qui?)	La lettre doit s'adresser à quelqu'un.
Auteur (de qui?)	Derrière la lettre, il y a une personne qui veut transmettre un message.
Le sujet (à propos de quoi?)	L'objet autour duquel la lettre tourne.
Le but (pourquoi?)	La lettre doit répondre à une intention, une interrogation, une demande, etc.
Le contexte (dans quel contexte?)	Les circonstances peuvent influencer le propos.
Le support (par quel moyen?)	C'est le moyen visible et concret de la demande. Il détermine la structure, le type et son moyen de diffusion.
Des contraintes, des limites, des règles, des balises (temps, nombre de mots, interligne, contraintes diverses, etc.)	Pour guider le scripteur dans la production de son texte.

L'enseignant demande aux élèves de reprendre le texte *Une lettre ouverte au Premier ministre du Canada sur la science des changements climatiques* (cf. p. 23). En équipes, ils devront trouver, dans le texte, chaque élément du tableau et identifier où ils l'ont repéré.

Éléments	Éléments du texte	À quel endroit dans le texte ?
Destinataire(s)	Le Très Honorable Stephen Harper, C.P., député (Premier ministre du Canada), Rona Ambrose (ministre de l'Environnement), Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles) et Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans).	Vedette, formule de salutation Présence de marques énonciatives dans le texte c. c. (copie conforme)
Auteurs	90 chefs de file canadiens de la science du climat travaillant un peu partout au pays dans le milieu universitaire et dans les secteurs public et privé	Signature, à la fin de la lettre. Marques énonciatives dans le texte
Sujet	Les changements climatiques	Amené dans l'introduction de la lettre.
But	Faire connaître leur opinion et inciter le gouvernement à exercer un leadership national face aux changements climatiques.	Amené dans l'introduction. Reformulé dans la conclusion.
Contexte	Problème d'actualité	Traces dans l'introduction et le développement. « À la lumière des évaluations et des recherches courantes »
Support	Lettre de sollicitation personnalisée.	C'est la forme d'une lettre de sollicitation adressée à des destinataires connus.
Contraintes	Selon les directives établies et souhaitées. Dans ce cas, une lettre doit être dactylographiée et les normes de la mise en page de la lettre doivent être respectées.	Ce n'est pas dans le texte, mais c'est implicite ou énoncé par l'enseignant dans le cas d'un travail scolaire.

L'enseignant annonce le retour en plénière pour la mise en commun des éléments du texte étudié.

Puis, il demande à nouveau aux élèves de lui indiquer le sujet du texte.

- **Élève** : Le sujet, c'est les changements climatiques.
- **Enseignant** : Bien. Mais nous avons dit précédemment qu'un texte argumentatif porte sur un sujet de controverse, un sujet qui pose problème. En conséquence, est-ce que vous pourriez construire un texte argumentatif à partir de ceci : « les changements climatiques », sans autres informations?
- **Élève** : Non, car a priori, les changements climatiques ne soulèvent pas nécessairement une controverse ; il faudrait savoir en quoi ils posent problème.
- **Enseignant** : Bravo. C'est ce qu'on appelle la problématique d'un sujet, c'est-à-dire l'ensemble des questions qu'on formule autour d'un sujet et qui peut se résumer en une question principale.²³

Puis, en plénière, ils produisent un exemple de consigne en lien avec la lettre ouverte qu'ils viennent de lire et d'observer. Cette consigne contiendra une problématique soulevée par les élèves, qui devra être soulignée dans le texte.

Dans le cadre de vos recherches scientifiques sur le climat, vous, M. X, chef de file en climatologie, devrez écrire, en votre nom et en celui de vos 89 homologues, une lettre ouverte au Premier ministre du Canada et aux ministres concernés par les problèmes environnementaux (ministre de l'Environnement, ministre des Ressources naturelles et ministre des Pêches et des Océans). Cette

²³ *Ibid.*, p. 82.

lettre, d'environ 500 mots, devra tenter de répondre à la question suivante : devant les résultats des évaluations et des recherches courantes menées sur les changements climatiques, comment le gouvernement canadien doit-il réagir? Votre but sera d'inciter le gouvernement à prévoir une stratégie nationale efficace concernant les changements climatiques. Votre lettre devra être dactylographiée et devra comporter tous les éléments de la mise en page d'une lettre ouverte.

Ensuite, l'enseignant amorce une discussion avec les élèves sur des sujets environnementaux qui les concernent. Un élève parle du cas de Rabaska, port méthanier qui tente de s'implanter dans sa région. Ce sujet, qui intéresse la majorité de la classe, est alors choisi pour servir de point de départ à l'activité finale de ce projet. L'enseignant informe les élèves qu'ils auront à se documenter sur ce sujet afin de produire une lettre ouverte sur Rabaska.

De la même façon qu'ils ont construit la consigne du texte étudié, les élèves doivent identifier les différentes composantes de la situation de communication afin de déterminer les éléments de la nouvelle consigne.

Dans le cadre d'une campagne massive d'information sur le projet Rabaska, vous, élève de l'école X, devrez produire une lettre ouverte contestant l'implantation du port méthanier à votre député, M. Marc Picard. Afin de convaincre votre lecteur, vous composerez au moins quatre arguments qui soutiendront votre thèse. Votre lettre, d'environ 500 mots, devra être dactylographiée et devra comporter tous les éléments de la mise en page du modèle établi au cours dernier. Votre lettre sera acheminée au député par la poste d'ici deux semaines.

À la fin de cette activité, les élèves savent :

- Reconnaître et comprendre les divers éléments d'une bonne consigne d'écriture;
- Produire une consigne d'écriture pertinente, claire et complète.

CONCLUSION

Nous avons pu constater que l'élaboration d'une séquence d'enseignement-apprentissage est une tâche complexe et ardue, et que toutes les activités doivent être bâties avec rigueur si l'on veut que les élèves intègrent les différentes notions du Programme d'études de l'école québécoise et développent réellement leur compétence à écrire des textes variés. Il importe de faire comprendre aux élèves que le français peut s'apprendre dans le cadre d'activités très diverses : nous avons utilisé, dans la deuxième activité, des phrases tirées de la littérature française afin que les élèves prennent conscience que le français peut s'enseigner par le biais de différents moyens. Tout au long de la séquence, nous nous sommes questionnées sur la pertinence des activités qui ont été, à maintes reprises, repensées et refaites du début à la fin parce que nous avons fait fausse route. Nous avons tenté de faire intégrer aux élèves de nouvelles connaissances et compétences à partir de celles déjà acquises et maîtrisées.

Cette séquence nous a aussi permis de confronter nos idées et nos points de vue. Malgré le fait que nous avons parfois été en désaccord sur certaines activités, il nous a fallu prendre le temps de choisir ce qui était le mieux pour les élèves. Nous nous sentons désormais plus prêtes à préparer les jeunes de demain, à leur faire découvrir que le français n'est pas que dictée et conjugaison !

BIBLIOGRAPHIE

CHARTRAND, Suzanne-G. [dir.], *Apprendre à argumenter 5^e secondaire*, Saint-Laurent, ERPI, 2000, 164 p.

CHARTRAND, Suzanne-G. [dir.], *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1996, 447 p.

CHARTRAND, Suzanne-G., Denis AUBIN, Raymond BLAIN, et al., *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 1999, 397 p.

CLAMAGERAN, Sylvie, Isabelle CLERC, Monique GRENIER, et al., *Le français apprivoisé*, Mont-Royal, Le Griffon d'argile, 2004, 406 p.

DAVID, Michel, *Le français un défi, 4^e secondaire*, Montréal, Guérin, 2000, 304 p.

DE CAZANOVE, Cécile, Marie-France SCULFORT et Laurence TEPER, *Grammaire et expression 4^e*, Paris, Nathan, 2002, 239 p.

DESAINTGHISLAIN, Christian, Evelyne POUZALGUES-DAMON, Christian MORRISSET, et al., *Français méthodes et techniques*, Paris, Nathan, 1996, 480 p.

DE VILLERS, Marie-Éva, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique, 2003, 1542 p.

Ebooks libres et gratuits, [en ligne]. <http://www.ebooksgratuits.com/pdf> [Site consulté le 12 novembre 2006]

Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, [en ligne]. <http://www.cfcas.org/LettertoPM19apr06f.pdf> [Site consulté le 30 octobre 2006].

Programmes d'études. Le français enseignement secondaire, Québec, Ministère de l'éducation du Québec, 1995, 178 p.

Références et réalisation et/ou aide concrète dans la séquence

- *Apprendre à argumenter*
 - *Il y a un an, l'Erreur boréale (p. 7-11)*
Texte du corpus.
 - *Notre gouvernement délaisse l'environnement (p. 13-14)*
Texte du corpus.
 - *Atelier 2 (p. 82-107)*
Aide pour l'organisation de la construction de l'argumentation (activité 3), de l'introduction et de la conclusion.
Aide pour la problématique.

- p. 162 Glossaire pour définir ce qu'est un texte argumentatif.
- *Français méthodes et techniques*
 - p. 210-216 Théorie sur l'argumentation.
- *Grammaire et expression 4^e*
 - p. 141-151 Théorie sur la subordonnée.
- *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*
 - p. 50 Théorie sur la séquence textuelle.
 - p. 247 Théorie sur la subordonnée complétive complément du verbe.
- *Le français apprivoisé*
 - p. 48 Inspiration du modèle d'exercice pour l'activité 1 (subordonnant coordonnant ou pronom relatif).
- *Le français un défi. 4^e secondaire*
 - *Le Défi vert* (p. 77-79) Texte du corpus.
- *Le multidictionnaire des difficultés de la langue française (4^e édition)*
 - p. 861 Inspiration du modèle de la lettre type pour construire le transparent avec les élèves dans l'activité 3.
- *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*
 - p. 137- 167 Théorie sur la subordonnée complément du nom.
 - p. 197-225 Texte sur la démarche active de découverte pour l'orientation des activités de notre séquence.
- *Programmes d'études. le français enseignement secondaire (1995)*
Section sur l'écriture de textes argumentatifs et section sur la grammaire de la phrase pour orienter nos objectifs.
- <http://www.cfcas.org/LettertoPM19apr06f.pdf>
Le modèle de lettre présenté aux élèves pour qu'ils puissent repérer les différents éléments d'une lettre officielle a été pris sur ce site Internet.
- <http://www.ebooksgratuits.com>
Exemples de phrases pour l'activité 2.